

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

ASSEMBLEE NATIONALE

IV^e REPUBLIQUE

VII^e LEGISLATURE

SESSION SPECIALE

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE
DU DIMANCHE 20 AOUT 2017**

Président de séance :

Monsieur Bénéwendé Stanislas SANKARA

1^{er} Vice-président de l'Assemblée nationale

Ordre du jour :

**Informations sur les obsèques de Son Excellence Monsieur Salifou DIALLO,
Président de l'Assemblée nationale, décédé le 19 août 2017 à Paris en France.**

L'Assemblée nationale s'est réunie à huis clos, ce jour dimanche 20 août 2017, sous la présidence de monsieur Bénéwendé Stanislas SANKARA, Premier vice-Président de l'Assemblée nationale, suite au décès de son Président, Son Excellence Monsieur Salifou DIALLO, survenu le samedi 19 août 2017 à Paris en France.

Le Premier vice-Président de l'Assemblée nationale fait son entrée dans l'hémicycle. Les députés, le personnel administratif présents et les membres de la presse se mettent debout pour l'accueillir, tandis qu'il gagne le fauteuil présidentiel.

- Il est 16 heures 17 minutes -

Le Président

Mesdames et messieurs les députés bonsoir.

La séance exceptionnelle de ce soir est ouverte.

Nous allons, s'il vous plaît, observer une minute de silence pour l'illustre disparu, le Président de l'Assemblée nationale, Docteur Salifou DIALLO.

(L'assistance se met debout pour observer la minute de silence).

Merci.

Je voudrais prier nos amis de la presse, vraiment comprenez nous, c'est une séance à huis clos entre députés et le personnel de la fonction publique parlementaire et on aurait souhaité que vous respectiez ce huis clos que nous avons décidé.

(Les journalistes se retirent de la salle).

Bien, alors en l'absence de la presse, honorables députés, mesdames et messieurs de la fonction publique parlementaire, comme je le disais, c'est une rencontre exceptionnelle parce que ce n'est pas en tant que telle une plénière, situation exceptionnelle oblige.

Vous avez tous appris la triste et douloureuse nouvelle. A cet effet, en ma qualité de Premier vice-président, je me suis permis donc, sur instruction du Chef de l'Etat, de convoquer le Bureau de l'Assemblée nationale élargi aux groupes parlementaires. N'oubliez pas que le Président a été un homme de consensus pour ce parlement et pour cette législature.

Dans ce sens, la réunion de cet après-midi, en réalité a pour objectif de vous donner le rapport d'étape d'information que nous avons à notre possession et également avec vous, améliorer tout ce que nous avons prévu avec le protocole d'Etat pour organiser les obsèques de notre Président.

Je m'excuse d'avance pour le retard parce qu'on était en réunion, la dernière pour essayer d'arrêter un chronogramme définitif. Mais dois-je vous dire tout à l'heure qu'au niveau du Bureau élargi, nous avons convenu d'une délégation qui doit en principe se rendre à Paris pour ramener le corps.

Et cette délégation au niveau de l'Assemblée nationale est composée:

- de moi-même Bénéwendé Stanislas SANKARA,
- de l'honorable TAMBOURA Ousséni,
- de l'honorable DIALLO Ahmed Aziz,
- de l'honorable BONKOUNGOU/YAMEOGO Juliette,
- de l'honorable COMPAORE/KONDITAMDE Rose Marie,
- de l'honorable SAWADOGO Marie Rose,
- et de l'Aide de camp SAWADOGO Thomas.

Ce qui donne au total sept noms, soit un député par groupe parlementaire plus l'aide de camp et cette délégation est conduite par moi-même. Je précise que cette délégation est élargie également au gouvernement et bien sûr à son parti d'origine et je crois aussi à la famille.

Les membres du Bureau avaient souhaité que le corps soit rapatrié par vol spécial, Son Excellence Monsieur le Président du Faso a souscrit entièrement à cette idée et effectivement le corps sera rapatrié par vol spécial et arrivera en principe le mercredi à 16 heures à Ouagadougou. L'enterrement aura lieu le vendredi à Ouahigouya après la prière du vendredi.

Nous avons aussi mis en place un comité pour aider à l'organisation et ce comité est composé des députés ci-après :

- TAPSOBA Tibo Jean Paul,
- BONKOUNGOU Issa Anatole,
- OUEDRAOGO Michel,
- ZAGRE Léonce,
- ODAGOU Goulla.

Et du personnel administratif notamment messieurs :

- M. PARE Noufou
- PALENFO Sié Christophe,
- DARGA Éric,
- ZONGNABA Antoine,
- Et du Commandant du Palais.

Voilà donc ce que nous avons pu composer comme structure pour tenter d'appuyer, d'aider à des obsèques réussies comme nous le souhaitons.

Donc je soumetts avant de passer aux détails organisationnels à votre appréciation, ces différents comités.

S'il n'y a pas d'objections nous pouvons considérer qu'ils ont quitus pour continuer le travail que nous sommes en train de faire.

Est-ce qu'il y a une objection à cela ?

(Pas de réaction dans la salle)

Donc pas d'objection, je vous en remercie.

En ce qui concerne les informations liées au déroulement des cérémonies des obsèques, je commence par la journée de demain.

Nous avons souhaité l'ouverture d'un livre de condoléances à l'Assemblée nationale. Cela a été accepté et le Chef de l'Etat et son gouvernement ont accepté d'ouvrir ce livre demain matin à 10 heures à l'Assemblée nationale à l'hémicycle. Donc, le Premier ministre viendra certainement vers 9 heures et demi, les membres du gouvernement viendront autour de 9 heures pour attendre le Chef de l'Etat. Et nous pensons que l'ensemble des députés et l'ensemble du personnel, nous pourrions en tout cas si vous ne trouvez pas d'inconvénient, être présents demain matin au plus tard à huit heures et demie pour accueillir le Chef de l'Etat et les membres du gouvernement pour l'ouverture de ce livre de condoléances.

Nous avons également demandé à la direction des médias, dès ce soir, de faire un communiqué officiel avec l'appui des médias d'Etat pour que les missions diplomatiques, les institutions et toutes les personnalités qui souhaiteraient laisser un mot, une pensée sur ce livre de condoléances puissent le faire. Mais je crois que ce sont des idées que vous pouvez aussi améliorer.

Comme déroulement à partir du mercredi, je vous disais tout à l'heure que théoriquement l'avion arrive à 16 heures, l'accueil du corps se fera dès l'aéroport et cela est notre souhait par des députés. Sinon théoriquement, il nous avait été dit que cela devrait être fait par la garde rouge mais nous, nous avons pensé qu'il faut que pour ce premier geste, ce soient les députés notamment les secrétaires parlementaires qui accueillent le corps.

Après cela donc, la dépouille ira directement, conformément aux usages, dans la famille où il y aura une veillée. La levée du corps, à partir du domicile est prévue pour 7 heures du matin, donc le jeudi, pour faire une halte au siège de son parti puisqu'il était le Président du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP). A la suite de cette étape, le corps s'ébranlera à l'Assemblée nationale le jeudi à 08 h 15.

A cette étape, quel est notre rôle ? Notre rôle c'est de pouvoir nous organiser pour accueillir le corps de notre illustre disparu et nous, nous avons pensé qu'il serait mieux que les députés se distinguent notamment par le port de notre écharpe, les signes distinctifs de députés. Il y'en a aussi qui ont pensé que la couleur universelle du port du deuil c'est le blanc. , La suggestion est que les députés s'habillent de façon uniforme avec bien sûr les signes distinctifs on s'organisera dès l'entrée pour accueillir en haie le corps du Président.

Mais ce sera une halte parce que dans le timing selon toutes les explications et même les scénarios que nous avons essayés on ne peut pas faire une veillée ici. Mais ce que nous avons souhaité, c'est qu'on puisse amener le corps dans l'hémicycle au moins pour trente à quarante minutes pour que les députés et le personnel puissent faire les adieux. Cela a été accepté et à partir de l'Assemblée, le corps ira au palais des sports, puisque si on pouvait faire la veillée ici il n'y aurait pas de problèmes mais on a prospecté le seul lieu possible reste le jardin. Mais avec la saison pluvieuse, on ne sait jamais, s'il se met à pleuvoir, ce sera plus compliqué Bon! On a tenté de voir s'il fallait mettre des tentes et finalement on s'est rendu compte qu'il y a aussi le citoyen, le citoyen inconnu, le public, les militants qui voudraient faire corps avec nous.

On s'est dit qu'en organisant ces cérémonies au palais des sports, c'est encore plus sécurisant ce d'autant plus qu'il y a l'arrivée des Chefs d'Etat, de Présidents de parlements, de plusieurs personnalités au plan international qui est annoncée. En définitive, nous avons dit que les députés et l'ensemble du personnel pourront se retrouver ici le jeudi 24 de 08 heures à 09 h 35 et après, on se retrouvera ensemble de l'autre côté.

Donc grosso modo au niveau du palais des sports, c'est vraiment pour les honneurs, les oraisons funèbres et également pour l'élever par le Chef de l'Etat à une dignité. Pour le moment je ne peux pas dire laquelle c'est, mais en tout cas, il y aura une décoration à titre posthume. Et comme cela aussi rime avec un cérémonial atypique, il est une fois de plus justifié que ce cérémonial se tienne au palais des sports.

Bien sûr les députés devraient également en ces lieux occuper une place de choix. Voilà pourquoi le comité a été mis en place et dès demain matin, il se mettra en rapport avec les autres structures pour essayer d'harmoniser avec le protocole afin que les députés ne soient pas mis à l'écart dans ces événements. Voilà grosso modo, ce qu'on peut dire.

Je terminerai par le déplacement à Ouahigouya parce que quand on quittera le palais des sports, le cortège va s'ébranler pour Ouahigouya. A ce niveau aussi, on a pensé que les députés devraient pouvoir être présents et dès demain, des dispositions pratiques seront prises par rapport au logement et tout ce qui s'en suit. Donc la réunion de demain aura pour objet, d'étudier aussi ces questions.

L'Assemblée nationale prendra donc la parole à ces deux endroits : au niveau bien sûr des oraisons funèbres au palais des sports et au niveau de l'enterrement pour le mot d'adieu.

Voilà succinctement ce que je peux dire par rapport au chronogramme et cela bien sûr est soumis à vos commentaires ; surtout des critiques pour améliorer parce que notre objectif au niveau du Bureau de l'Assemblée nationale, c'est de traduire ce sentiment qui a été celui du Président Salifou Diallo qui s'est battu pour que de toutes les opinions plurielles, nous constituons une opinion qui est celle de la représentation de notre peuple. Il s'est donné corps et âme pour cela.

Donc nous, nous pensons que c'est notre devoir également de lui rendre hommage dans l'unité, dans l'union de tous les députés mais aussi dans notre mobilisation d'être vraiment présents à ses côtés. Quand il nous quittait, pour ceux qui l'ont vu les derniers instants, il nous a dit en partant qu'il revenait. Ceux qui l'ont eu le jour j'allais dire de sa mort, il a dit mais j'arrive ; je prends mon vol, j'arrive. Et au petit matin, on apprend comme si c'était un rêve comme on en voit sur les réseaux sociaux. Mais c'était une triste réalité.

C'est vraiment difficile, c'est très douloureux pour nous, mais nous sommes tous là pour relever le défi de continuer, continuer, continuer pour ce pays que nous aimons tous. Pour notre peuple, pour lequel nous avons accepté d'être des députés, ou de travailler à côté des représentants du peuple.

Voilà ce que je voulais livrer comme information à l'endroit des honorables députés et du personnel administratif.

Maintenant s'il y a des questions d'informations ou s'il y a des propositions concrètes qu'on peut intégrer, eh bien, nous sommes toutes ouïe. Merci en tout cas pour votre disponibilité parce que ceux qui ont appris beaucoup étaient hors de Ouagadougou, mais la plupart des députés ont abandonné leurs activités pour revenir. Le Président Lona présentement est à Paris, il appelle presque toutes les trente minutes pour s'enquérir de l'évolution des préparatifs. Vous comprenez donc que c'est un sursaut de toute la représentation nationale.

Je vous remercie.

S'il y a des questions...

Bon, s'il n'y a pas beaucoup de doigts, on va aller ainsi.

Oui allez-y.

M. Yahaya ZOUNGRANA (CDP)

Merci Président.

Dans l'itinéraire que vous nous avez décrit pour la journée du jeudi matin, il est prévu l'arrivée du Président à l'hémicycle. Je pense que c'est le moment parmi tout ce que nous avons entendu, c'est le moment où les députés pourront lui témoigner toute leur affection. Je ne sais pas ce qui est prévu précisément quand notre Président sera à l'hémicycle ici. Est-ce qu'il est prévu par exemple que chaque Président de groupe parlementaire, puisse lui dire un mot. C'est ma question.

Le Président

Ok, oui allez-y.

M. Jérémie Alexandre SANKARA (Burkindlim)

Merci,

Je voudrais demander si à toutes les cérémonies, nous devons porter les insignes. Voilà.

M. Maxime KONE (MPP)

Alors il était question d'un hommage populaire à la place de la Nation à Ouahigouya je ne sais pas si cela a été...

Le Président

Si, si, c'est maintenu.

M. Maxime KONE (MPP)

Ok d'accord.

Merci.

Mme K. Reine Bertille SAKANDE/BENAO (MPP)

Je voudrais proposer qu'à partir de l'Assemblée nationale, au lieu d'aller en rang dispersé, qu'on puisse prendre tous les députés dans un car ou dans des cars pour le palais des sports, parce que vous savez que ce jour-là il y aura des personnalités qui vont venir il y aura beaucoup de monde et ce n'est pas évident qu'on puisse aller chacun de son côté et se retrouver pour pouvoir nous asseoir. Lorsqu'on va ensemble, cela fait plus cohésion, cela fait plus solidarité. Donc si éventuellement on peut trouver des cars qui vont amener les députés ce jour, ce serait bon.

Le Président

D'accord.

Mme K. Reine Bertille SAKANDE/BENAO (MPP)

Merci.

Le Président

Ok !

Bon, il n'y a plus de doigt.

Oui

Mme Assétou FOFANA/YAMEOGO (MPP)

Je voudrais humblement à ces instants de fortes émotions, vous encourager personnellement, monsieur le Premier vice-président et encourager tout le Bureau du parlement du Burkina Faso et vous dire que nous vous encourageons. Nous sommes fiers de toute l'équipe du Bureau et nous souhaitons véritablement que

ces obsèques nous revigorent et nous donnent encore beaucoup de solidarité et de fraternité pour avancer tous ensemble.

Merci.

Le Président

Merci honorable.

Bon, en fait... Ah ok, excusez-moi.

M. Moussa TINDANO (UPC)

C'est par rapport au déplacement sur Ouahigouya, je ne sais pas si également on peut prévoir des cars pour que nous puissions suivre...

Le Président

Tout à fait.

M. Moussa TINDANO (UPC)

Peut-être au premier rang du cortège après le corps.

M. Julien KOULDIATI (UPC)

Oui, je voudrais m'enquérir sur l'heure de la veillée du mercredi soir.

Le Président

Ok.

M. Julien KOULDIATI

A quelle heure commencera la veillée du mercredi ?

Merci.

Le Président

C'est bon ?

Alors, pour les groupes parlementaires, je pense que c'est une proposition pertinente. En réalité, nous pouvons si nous le souhaitons, nous organiser pour

que chaque groupe parlementaire puisse dire un mot. On peut le faire mais il faut respecter vraiment le timing.

En réalité si on faisait la veillée ici, toutes ces questions n'allaient pas se poser même pour ce qui est de la décoration, on avait pensé qu'on pouvait le faire ici, mais c'est difficile à cause du cérémonial militaire et tout. Donc si les groupes le pensent ainsi, je pense qu'on peut effectivement ici même donner la parole à chaque groupe parlementaire, parce que le scénario qui est prévu c'est qu'on va nous organiser comme si c'était la dernière plénière à laquelle le Président assiste.

Donc c'est à nous de nous organiser pour que ce soit effectivement un moment, j'allais dire émouvant, sympathique, le dernier adieu. Donc je crois qu'on peut donner la parole à chaque groupe mais il faut qu'on respecte le timing qu'on va donner pour qu'on ne fasse pas de très longs discours si vous en convenez.

C'est bon ? On peut s'organiser ainsi ?

KONE.

M. L. Maxime KONE (MPP)

Quand le corps sera à l'hémicycle, n'oublions pas que les gens vont passer s'incliner sur le corps, nous sommes déjà 127 députés plus le personnel et tout cela risque de prendre du temps. Etant donné qu'il me semble que le programme doit être rigoureusement respecté et que de l'Assemblée nationale, le corps se dirige au palais des sports où l'attendent les Chefs d'Etat, pourrions-nous tenir dans le temps si tous les groupes parlementaires devaient prendre la parole ? C'est juste une inquiétude.

Le Président

Quand on regarde, on a grosso modo une heure, une heure y compris le trajet et si on donne trois minutes à chaque groupe cela fait quinze minutes. C'est bien cela ? Si vous prenez le reste du temps pour... parce que quand les gens s'inclinent ils continuent en même temps, en fait c'est ainsi. Cela ne devrait pas prendre plus de trente minutes je pense. Voilà.

Oui, oui, je crois qu'on peut retenir le principe, mais comme je l'ai dit, on va insister pour qu'on ne déborde pas parce que c'est aussi des occasions où vous ne pouvez pas couper quelqu'un qui parle. Voilà.

Il faut donc que les présidents des groupes parlementaires soient vraiment brefs. Si on se comprend, on peut vraiment respecter le timing.

Ok ? D'accord.

Maintenant par rapport à la...

Oui Professeur.

M. Laurent BADO (Burkindlim)

Est-ce que c'est possible, Monsieur le Président, que dès le lundi par exemple, c'est à dire demain, au moins au niveau des groupes parlementaires, qu'on ait le programme ?

Le Président

Si, Si. J'ai dit dès le début que ce que j'ai, c'est un draft ; je venais de quitter une réunion, donc je ne pouvais pas attendre le programme définitif. Mais nous avons déjà donné des instructions pour que dès ce soir, le programme, dès qu'on l'aura, la DGMAN (la Direction générale des médias de l'Assemblée nationale) s'occupe de l'envoyer à tous les députés.

M. Laurent BADO (Burkindlim)

Alors pas par SMS hein...

Le Président

Eh bon, par tous les moyens.

Ok.

Donc la question de l'honorable SANKARA Alexandre c'est de savoir si nous allons porter les insignes à toutes les cérémonies ? Par exemple demain, c'est l'arrivée du Président. C'est à nous de décider s'il faut pour l'ouverture du cahier de condoléances...

Un intervenant *(parlant hors micro)*

Il faut systématiser.

Le Président

Pardon.

Il faut systématiser ! D'accord

Ok ! donc tout le monde pense qu'il faut le faire pour toutes les cérémonies !

D'accord. Ok, merci.

Donc en ce qui concerne les véhicules, nous sommes en train de discuter avec le parc auto de l'Etat et le parc de l'Assemblée nationale. C'est pour cela que demain on aura une réunion. Mais je note la préoccupation qui est que les députés souhaiteraient se déplacer ensemble. Voilà oui. Par contre pour donner un détail concernant la place des députés aux lieux des différentes cérémonies, il n'y a même pas à discuter ; la place sera délimitée et si un député se déplace par ces moyens, dès qu'il arrivera, il sera conduit directement à la place réservée aux députés, voilà.

Maintenant, c'est bon qu'on y aille ensemble, on verra cela avec le protocole pour qu'effectivement après la garde rouge, que ce soit les députés qui suivent.

M. Bissiri SIRIMA (MPP)

Oui, merci.

C'était par rapport aux interventions ici à l'hémicycle. Est-ce qu'il ne serait pas mieux effectivement de prévoir cela au niveau du palais des sports pour que les gens aient le temps vraiment de s'exprimer parce que si on vient dire trois minutes, ce n'est pas évident et cela peut être fait à la sauvette. Bon, c'est une proposition ; si cela peut s'intégrer dans le programme.

Le Président

Je vous comprends, mais au palais des sports, cela va être difficile parce qu'il y a déjà un programme qui est établi. Je n'ai pas voulu lire tout pour ne pas empiéter sur le temps mais vous aurez par exemple les interventions des délégations étrangères, même là on était obligé de demander de regrouper parce que si on donne la parole à chaque délégué, on ne finira pas. Et il y a par exemple le Chef de file, les institutions, donc si on tient compte de tout cela... au palais des sports l'Assemblée nationale aura à prononcer une oraison funèbre au nom de l'ensemble des députés.

Donc, on ne peut donner la parole aux groupes parlementaires mais ici c'est atypique, c'est comme si c'était vraiment entre... voilà. C'est pour cela je crois que l'idée de donner la parole à chaque groupe parlementaire est un témoignage

vivant et c'est vraiment notre maison, c'est sa maison, il est mort vraiment comme si... si c'était ailleurs on allait même l'enterrer ici voilà mais comme c'est un hôtel.

Je crois que par rapport à KONE, j'ai immédiatement répondu parce qu'à Ouahigouya, je n'ai pas donné tout le contenu. Vous avez la prière, mais après la prière, l'hommage populaire est prévu après la levée du corps c'est-à-dire après huit heures et après cela c'est la prière qui aura lieu vers 13 heures, suivie de l'enterrement ; et au niveau de l'enterrement également il y aura certainement une prise de parole.

Est-ce qu'il y a d'autres préoccupations ?

D'accord.

Oui.

Une Intervenante

L'heure à laquelle le corps ira à Ouahigouya.

Le Président

Pour Ouahigouya théoriquement, c'est le vendredi l'enterrement, donc on s'est dit comme le jeudi à 14 heures et demie ce sera la fin puisque là, on a raboté, à partir de quinze heures, le corps pourrait quitter pour Ouahigouya pour arriver avant la nuit. Mais avec des arrêts de cinq minutes maximum, à Yako, bon commençons par Boussé quand même, Boussé, Yako et puis Ouahigouya.

(Un intervenant dit Gourcy)

Ah ! Gourcy. « M yèesba maan m sugri », Gourcy voilà ! Gourcy autant pour moi.

Donc, Boussé-Yako-Gourcy et puis Ouahigouya. Voilà ! Mais le programme définitif dès ce soir s'il sort, on va l'envoyer dans l'ensemble des boîtes mails et faire large diffusion. Donc, soyez rassurés que vous aurez cela. Je pense aussi que le comité qui a été mis en place va travailler en tout cas à soigner les intérêts et l'image de la représentation nationale. C'est notre souhait en tout cas.

Est-ce qu'il y a d'autres préoccupations ?

Oui !

M. K. Alphonse NOMBRE (CDP)

Merci bien.

Nous avons associé nos collaborateurs à ce huis clos, mais maintenant tout au long des cérémonies, comment est-ce que nous allons les associer ?

Merci.

Le Président

Je n'ai pas compris.

(Murmures dans la salle)

Oui ! Le personnel administratif ! C'est l'ancien SG qui parle. *(Rires)* Sinon toutes les réunions que nous avons eues à mener, je dois saluer particulièrement Madame la Secrétaire générale, il faut quand même la féliciter parce qu'elle était à Issia, elle a dû immédiatement regagner Ouagadougou et depuis là... Issia c'est en Côte d'Ivoire, voilà !

Maintenant est-ce qu'il y a un format particulier, une proposition concrète ? *(On souffle au Président qu'il y a des cars).*

Donc c'est la participation. Sinon si c'est la participation du personnel cela est déjà pris en compte. Voilà ! Si c'est pour cela, c'est déjà pris en compte. Mais je voyais peut-être dans le cérémonial discours... par exemple ici.

(Commentaires des députés)

Puisque la fonction publique parlementaire a une association, un syndicat ils sont organisés, c'est cela ? Ok !

Non, non c'est noté. Donc je pense qu'en sus des groupes parlementaires, la Secrétaire générale peut prendre la parole au nom... voilà, c'est bon ? Ok.

Oui GNOUMOU.

C'est bon. Ok !

M. Dissan Boureima GNOUMOU (PJRN)

Merci Président.

Je voudrais juste faire remarquer un petit truc peut-être qui n'est pas très utile mais je pense que le Président lui-même aimait bien taquiner les gourmantchés mais dans votre délégation qui va à Paris, il n'y a pas de gourmantché. Je me demande s'il va accepter revenir ? (*Rires*)

(*Commentaires des députés*)

Le Président

Non, il est dans le comité d'organisation et dans l'accueil. Oui, j'ai compris. Mais il y a des députés qui ont devancé. Peut-être qu'il y a un gourmantché qui a dû s'envoler.

M. Blaise SAWADOGO (CDP)

Merci Président.

Ma question est relative au port du blanc. Est-ce qu'on portera le blanc durant toutes les cérémonies jusqu'à l'enterrement ? Je voudrais qu'on ait une idée.

Le Président

C'est la question du député SANKARA et les gens ont dit « mais pourquoi pas » ? Mais ce n'est pas une contrainte, ce n'est pas une obligation hein ! C'est un souhait.

M. Ladjji COULIBALY (UPC)

Oui, je peux aller.

Je voudrais juste qu'on revienne un peu en arrière en attendant le chronogramme et sur l'heure de la veillée. C'est où et à quelle heure pour que nous puissions être tous là ? La veillée ?

Le Président

Laquelle des veillées ? La première ?

M. Ladjji COULIBALY (UPC)

Oui la première veillée.

Le Président

C'est à domicile. La première veillée c'est le jeudi 24 août.

M. Ladjï COULIBALY (UPC)

Non, c'est le mercredi.

Le Président

Non pardon ! Le mercredi le corps arrive à 16 heures, et à partir de l'aéroport le corps ira à domicile donc comme c'est à domicile à partir de l'heure d'arrivée, on a estimé que le recueillement général viendra après que la famille aura fini avec... (*Un intervenant a dit Salamalecs*).

Voilà ! Mais dans le chronogramme définitif, l'heure sera certainement donnée.

M. Ladjï COULIBALY (UPC)

Ce sera pour le passage des députés ? Parce que le plus souvent aussi, on fait un chronogramme pour les veillées.

Le Président

Oui, ce détail sera fait demain.

M. Ladjï COULIBALY (UPC)

Ok !

Le Président

Au cours de la réunion de 09 heures.

M. Ladjï COULIBALY (UPC)

D'accord. C'est bon !

Le Président

Le gourmantché qui veut aller... (*Rires*) c'est bon ? On peut considérer que tout ce qui a été dit reflète vraiment le point de vue de chaque député et qu'ensemble nous allons nous donner la main pour aller en tout cas à l'essentiel.

Donc ceci étant, on se donne rendez-vous demain matin à 08 h 30 minutes. Je crois que pour ceux qui peuvent se mettre en blanc avec l'écharpe qu'ils le fassent. C'est cela ? On commencera par l'ouverture de notre livre de condoléances en nous mobilisant pour accueillir le Chef de l'Etat, qui va donner le top de départ.

Je vous remercie, la séance est levée.

Bonne soirée à tous et à demain.

-Il est 17 heures-

*Ainsi fait et délibéré en séance publique,
à Ouagadougou, le 20 août 2017.*

Le Président



Bénéwendé Stanislas SANKARA

Premier Vice-président de l'Assemblée nationale